

20 NOVEMBRE 2023

POUR DIFFUSION

INFO SPEHR



Coupable d'exercer notre droit de grève, vraiment ?!

Certaines personnes remettent en question notre décision de faire la grève et tentent de nous faire sentir coupable. On nous nomme dans les discussions et dans tous les médias, les dommages collatéraux causés par les jours de grève. On tente de culpabiliser les travailleurs et travailleuses du secteur public, en soulignant que la grève réduit les services, repousse certaines chirurgies (non urgentes soit dit en passant) et prive les élèves de certains jours de classe.

Ces mêmes personnes, en dehors des rondes de négociations, se scandalisent face à notre système de santé et ses délais interminables, se scandalisent du manque de services aux élèves en difficulté et se scandalisent du manque d'enseignants dans les classes à chaque rentrée scolaire.

Investir dans les salaires et dans les conditions de travail des services publics est un combat que nous les travailleurs on mène, afin d'assurer la survie de ces services que la population réclame.

Quelques jours d'école en moins cette année pour améliorer à long terme l'attraction et la rétention du personnel en milieu scolaire. Quelques jours d'école en moins cette année pour améliorer à long terme les services aux élèves. Quelques jours d'école en moins cette année, pour attirer les gens en enseignement, pour s'assurer qu'il reste dans le milieu et pour ne plus entendre à chaque rentrée scolaire qu'il manque d'enseignant dans les classes du Québec.

Oui, exercer notre droit de grève engendre des interruptions de service à court terme, mais les gains à long terme pour l'ensemble de la population sont beaucoup plus grands que les pertes. Soyez fier du combat que nous menons. Nous nous battons pour assurer la pérennité de nos services publics, nous nous battons pour attirer et conserver le personnel qui offre ces services. Car sans eux, ce sera la fin de l'existence de nos services publics. La privatisation de certains soins et de certains services ne fait qu'augmenter au fil du temps et se mettre la tête dans le sable en attendant d'arriver à un point de non-retour n'est pas une option envisageable.

Ne laissez pas quiconque vous faire sentir coupable, car c'est l'ensemble de la population qui va bénéficier de ces services, mais c'est vous qui allez mener le combat!

Cordialement,

Joëlle Constantineau

Responsable de secteur – Secondaire, Mont-Laurier
Responsable des relations du travail pour le territoire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais SPEHR